

Recueil Dalloz

> hebdomadaire
197^e année
6 mai 2021
n° 16 / 7905^e
pages 841 à 896

CHRONIQUE / Adoption

Existe-t-il un ordre public de l'adoption internationale ?

> Johanna Guillaumé

852

ÉDITORIAL

841 À Paris, le 5 de la lune de Rahmazan, *Michel Vivant*

ACTUALITÉS

846 Actes de terrorisme et renseignement : présentation d'un projet de loi

POINTS DE VUE

848 Quels cadres de gouvernance pour le marché européen des données ?,
Anne-Sophie Hulin et Céline Castets-Renard

850 Brevets, licence d'office et vaccins « Covid-19 » : les errements qui faussent le débat public,
Matthieu Dhenne

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

860 **Chronique** : Regard critique sur le caractère interprétatif des dispositions
de l'article 222-22-1 du code pénal, *François Rousseau*

863 **Panorama** : Droit et genre, *RÉGINE*

875 **Notes** : L'affaire *Sarah Halimi* : retour sur les principes de responsabilité
et d'irresponsabilité pénale, *note sous Crim. 14 avr. 2021, Yves Mayaud*

881 L'affaire « *Julie* » devant la Cour de cassation : un arrêt entre deux réformes,
note sous Crim. 17 mars 2021, Guillaume Beaussonie

887 Les outils du nouvel équilibre entre prêteurs et consommateurs dans le contentieux
des crédits affectés, *note sous Civ. 1^{re}, 21 oct. 2020 et 25 nov. 2020, Marc-Olivier Barbaud*

892 La clause de déchéance de garantie pour déclaration tardive du sinistre : vigilance de la Cour
de cassation, *note sous Civ. 2^e, 21 janv. 2021, Bernard Beignier et Sonia Ben Hadj Yahia*

ENTRETIEN

896 Sara Brimo – Fin de vie libre et choisie et aide active à mourir :
un prélude au changement ?

DALLOZ

Recueil Dalloz

31/35 rue Froidevaux
75685 PARIS CEDEX 14
Tél. (Rédaction) 01 40 64 53 66
Fax 01 40 64 54 66
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENT,
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION,
RENAUD LEFEBVRE

CONSEIL SCIENTIFIQUE
ALAIN BÉNABENT, NICOLAS DISSAUX,
BÉNÉDICTE FAUVAUQUE-COSSON
ET PHILIPPE MERLE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE
PASCALE DEUMIER

RÉDACTION

• DIRECTION

Alain LIENHARD (5403) Rédacteur en chef

• RÉDACTION

Maëlle HARSCOÛËT DE KERAVEL (5379)

• CHEFS DE RUBRIQUES

Banque - Crédit - Garantie : Valérie AVENA-ROBARDET

Concurrence - Distribution : Éric CHEVRIER

Contrat d'affaires : Xavier DELPECH

Contrat - Responsabilité - Assurance : Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté : Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants : Yves ROUQUET

Société et marché financier : Alain LIENHARD

• ÉDITION - RÉALISATION

Secrétaires de rédaction :

Patricia ANDRY (5284)

Laurence BREUZÉ-DINNAT (5481)

Katy PERCHEREAU (5366)

Directeur artistique : Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique : Raphaël HENRIQUES

1^{er} secrétaire de rédaction : Véronique THILL

Illustration couverture : Fanny BLEY-GUIBAL

Secrétaire de rédaction numérique : Carole ROBAN

ABONNEMENTS - RELATIONS CLIENTS

Abonnements : Yvette NAY, Directrice

80 avenue de la Marne - 92541 Montrouge Cedex

Fax : 01 41 48 47 92 - ventes@dalloz.fr

Relations clients : Ginette N'KOUA, Responsable

Tél. : 01 40 92 20 85

Service publicité : Sandrine Touton Michel

Tél. : 01 40 92 20 24 - publicite@lefebvre-sarrut.eu

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement : France : 770 € HT (786,17 € TTC)

Étranger : 836 € HT

Prix au numéro : 34,71 € TTC

ISSN 0034-1835 - N° CPPAP 1022 T 82206

JOUVE-PRINT

733 rue St Léonard, 53100 Mayenne

Dépôt légal - Mai 2021

Éditions Dalloz

Société par actions simplifiée au capital de 3 956 040 €

Siège social : 31-35, rue Froidevaux Paris 14^e

RCS Paris 572 195 550

Siret 572 195 550 00098

Code APE 5811Z

TVA FR 69 572 195 550

Filiale du groupe Lefebvre-Sarrut



Origine du papier : Portugal
Taux de fibres recyclées : 0 %
Prot : 0,08 kg/t

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

Michel Vivant

841

À Paris, le 5 de la lune Rahmazan



ACTUALITÉS

844

DROIT DES AFFAIRES

Consommation

Clause abusive (crédit) : action en restitution pour enrichissement sans cause,
CJUE 22 avr. 2021

Contrat d'affaires

Transport aérien (retard) : atterrissage dans un aéroport distinct de celui prévu,
CJUE 22 avr. 2021

Entreprise en difficulté

Procédure d'insolvabilité (loi applicable) : paiement effectué par un tiers,
CJUE 22 avr. 2021

846

DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

Droit pénal

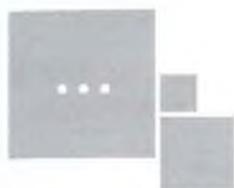
Actes de terrorisme et renseignement : présentation d'un projet de loi

847

DROIT PUBLIC

Santé publique

Crise sanitaire (gestion de la sortie) : présentation d'un projet de loi



POINTS DE VUE

848 Quels cadres de gouvernance pour le marché européen des données ?
par Anne-Sophie Hulin et Céline Castets-Renard

850 Brevets, licence d'office et vaccins « Covid-19 » : les errements qui faussent le débat public
par Matthieu Dhenne



ÉTUDES ET COMMENTAIRES

CHRONIQUES

852 Existe-t-il un ordre public de l'adoption internationale ?
par Johanna Guillaumé

860 Regard critique sur le caractère interprétatif des dispositions de l'article 222-22-1 du code pénal
par François Rousseau

PANORAMA

863 Droit et genre
janvier 2020 – janvier 2021
par RÉGINE

NOTES

875 L'affaire *Sarah Halimi* : retour sur les principes de responsabilité et d'irresponsabilité pénale,
note sous Crim. 14 avr. 2021
par Yves Mayaud

881 L'affaire « *Julie* » devant la Cour de cassation : un arrêt entre deux réformes,
note sous Crim. 17 mars 2021
par Guillaume Beaussonie

887 Les outils du nouvel équilibre entre prêteurs et consommateurs dans le contentieux des crédits affectés,
note sous Civ. 1^{re}, 21 oct. 2020 et 25 nov. 2020
par Marc-Olivier Barbaud

892 La clause de déchéance de garantie pour déclaration tardive du sinistre : vigilance de la Cour de cassation,
note sous Civ. 2^e, 21 janv. 2021
par Bernard Beignier et Sonia Ben Hadj Yahia



ENTRETIEN

896 Sara Brimo – Fin de vie libre et choisie et aide active à mourir : un prélude au changement ?

À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word si possible) à Alain Lienhard (a.lienhard@dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise. Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non. Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif. L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit

à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes :

- pour une chronique, 40000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page) ;
- pour une note de jurisprudence, 20000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5500 signes (références entre parenthèses).



*Téléchargez sur votre smartphone et tablette, l'application gratuite Dalloz sous Android et iOS et connectez-vous à l'aide de vos identifiants personnels ou des identifiants qui vous ont été communiqués lors de votre abonnement ou de votre réabonnement.

Retrouvez également votre revue numérique sur Dalloz-Revues.fr